VIOLENCES DU (DE L'EX) PARTENAIRE - BRISONS LE SILENCE

L'intercommunalité vient de mettre à disposition des victimes de violences conjugales de nombreux contacts J afin de les aider, de l'écoute à l'aide juridique, en passant par l'intervention des forces de l'ordre.

En cas d'urgence, appelez le 17 (ou le 114 pour les personnes malentendantes).

Tous les contacts utiles : https://bit.ly/3P2i3T8

À télécharger

Fichier

tryptique vff marne et gondoire.pdf 1.97 Mo

Publié le 15 juillet 2022